



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'INSPECTEUR DU PERMIS DE CONDUIRE ET DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE 1ÈRE CLASSE
SESSION 2024**

L'examen professionnel d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1^{re} classe consiste en une épreuve unique constituée de deux phases successives : un exposé du parcours professionnel d'une durée de cinq minutes suivies d'un entretien de vingt minutes sous forme de questions et de mises en situation.

Le nombre de postes offerts pour la session 2024 est de 37, comme la session précédente.

Malgré un nombre d'inscriptions en hausse, 61 candidats contre 51 l'an passé, cette session, tout comme celle de l'année précédente, aura été marquée par un nombre important de désistements puisque seuls 46 candidats sur 61 inscrits étaient présents.

Certains candidats absents n'ont pas pris la peine de prévenir le bureau du recrutement et de la promotion professionnelle. Cet absentéisme non justifié témoigne du manque de motivation de certains candidats pour cet examen professionnel.

Les notes s'échelonnent de 4,5 à 18,75 sur 20. La moyenne générale s'établit à 11,57 sur 20. La barre d'admission fixée à 10 sur 20 n'a toutefois pas permis de pourvoir l'intégralité des postes.

En effet, seuls 28 candidats ont été déclarés admis pour cette session.

STATISTIQUES

Session	Nombre de postes ouverts	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admis	Barre d'admission
2017	52	157	137	52	13,75
2018	50	110	94	50	12
2019	40	101	90	40 (LP) 2 (LC)	13 (LP) 12.25 (LC)
2020	33	80	69	32	12

2021	28	92	66	28 3	12,5 (LP) 12 (LC)
2022	29	61	48	28	12
2023	37	51	39	27	11,25
2024	37	61	46	28	10

La majorité des candidats a adopté une posture adaptée lors des échanges avec le jury.

S'agissant de l'exposé du parcours des candidats et de leur motivation à accéder au grade de 1ère classe, la majorité des candidats avait préparé sa présentation et a su respecter le temps imparti. La plupart a exposé son expérience d'un point de vue chronologique. Les candidats qui se sont le plus distingués ont su mettre en avant leurs compétences acquises et développées, faisant ainsi ressortir clairement un projet professionnel.

Le jury a été étonné de constater des lacunes importantes sur les connaissances techniques et réglementaires en réponse à des questions portant sur le cœur de métier. Les réponses apportées aux questions relatives aux procédures d'évaluation, qui constituent pourtant les missions quotidiennes des candidats, ont été souvent partielles ou erronées. *A contrario*, certains candidats qui n'exercent plus les missions d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, ont pourtant su apporter des réponses techniques satisfaisantes.

Les points attribués à l'item « *Connaissances administratives* » pouvaient être aisément obtenus avec un minimum de préparation de la part des candidats. En effet, les thématiques auxquelles les membres du jury se sont attachés à interroger les candidats portaient sur des sujets d'actualités facilement accessibles en consultant les réseaux d'information et le site internet du ministère.

En outre, les candidats savent généralement expliquer les notions déontologiques applicables à leur profession mais se trouvent en difficulté lors des mises en situation. En effet, ils ne sont pas toujours en mesure de prendre une position claire et conforme aux attentes professionnelles leur incombant.

Lors des mises en situation portant sur le positionnement et les qualités relationnelles attendus d'un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1ère classe, les candidats ont dans l'ensemble su démontrer leur capacité à interagir de façon adaptée avec les partenaires professionnels et les usagers.

Conseils aux candidats :

Les membres du jury ne sauraient trop recommander aux candidats de veiller à maîtriser les points fondamentaux des procédures d'évaluation et de la réglementation inhérents à leurs missions.

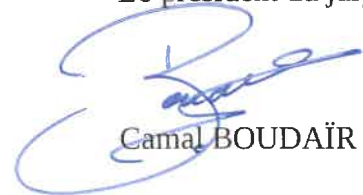
Il est également attendu des candidats au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1^{re} classe de connaître suffisamment leur environnement professionnel.

Par ailleurs, ils doivent faire preuve de curiosité en se tenant informés des différentes actualités du ministère.

Afin d'optimiser leur préparation, il est conseillé aux candidats de s'appuyer sur la grille d'évaluation mise en ligne préalablement à l'épreuve orale (consultable sur le site du ministère de l'intérieur). De plus, le jury rappelle aux candidats que l'administration propose chaque année une préparation à cet examen professionnel.

Pour conclure, les membres du jury tiennent à remercier l'ensemble de l'équipe du bureau du recrutement et de la promotion professionnelle pour sa disponibilité et l'organisation des épreuves qui se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

Le président du jury



Camal BOUDAÏR

